

TARIFS AU 1er JANVIER 2011

Droits de places	Prise d'effet
<u>Marché</u>	01/01/2011
Non abonné – le ml	0,80 €
Abonné – le ml	0,55 €
Foire – le m ²	2,80 €
Camion outillage	113,00 €
<u>Chapiteaux autres que cirques</u>	
Le m ² /jour	0,50 €
Forfait minimum/jour	121,50 €
<u>Cirques</u>	
Grands chapiteaux (à partir de 600 places) – forfait/jour	235,00 €
Petits chapiteaux – forfait/jour	108,00 €
Fourniture électricité – forfait	4,10 €
LOCATION DE SALLES	01/01/2011
<u>SALLE DES FETES</u>	
<u>Location pour 1 jour de 8 heures à 8 heures (en semaine) :</u>	
En saison de chauffe Salle seule	128,00 €
Hors saison de chauffe Salle seule	108,00 €
Supplément cuisine (toutes saisons)	54,50 €
<u>Forfait location week-end :</u>	
· En saison de chauffe	542,00 €
· En saison de chauffe sans la cuisine	422,00 €
· Hors saison de chauffe	417,00 €
· Hors saison de chauffe sans la cuisine	295,50 €
Pour les associations de Montoire, au-delà des 2 locations gratuites annuelles : La journée supplémentaire	84,50 €
Sonorisation : caution	355,00 €
Location	20,50 €/jour
Vidéoprojecteur : caution	355,00 €
Location	20,50 €/jour
Fleurissement (plantes vertes) :	51,00 €
Salle de la piscine - Location pour 1 jour de 8 heures à 8 heures :	
En saison de chauffe	63,00 €
Hors saison de chauffe	52,50 €
<u>Espace d'hébergement Pasteur</u>	
- Pour les chambres : caution fixe : 150 €, redevance par nuitée et par lit	4,00 €
- Pour le logement : caution fixe : 150 €, redevance par nuitée et par lit	8,00 €
<u>PHOTOCOPIES</u>	01/01/2011
- l'unité (A4 noir et blanc)	0,11 €
<u>LOCATION DE MATERIEL</u>	01/01/2011
- PODIUM – forfait	95,00 €
- TABLE – l'unité	4,40 €
- BARRIERES METALLIQUES – l'unité	4,40 €
- VERRES (coupes, à jus de fruit, balons) - les 10	1,75 €
Gratuit pour les Associations locales Caution 30 € y compris pour les associations	
<u>CIMETIERES</u>	01/01/2011
<u>CONCESSIONS</u>	
<u>MONTOIRE</u>	
- concession trentenaire	183,00 €
- concession cinquantaenaire	291,00 €
<u>SAINT QUENTIN LES TROO</u>	
- concession trentenaire	70,00 €
- concession cinquantaenaire	116,00 €
<u>Columbarium (Montoire)</u>	01/01/2011
Case 2 urnes -15 ans	249,00 €
Case 4 urnes -15 ans	499,00 €
<u>Vacations funéraires</u>	01/01/2011
Arrivée de corps	11,00 €
Départ de corps	11,00 €

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT		01/01/2011	
Période scolaire			
- accueil matin		1,64 €	
- accueil soir avec goûter		3,02 €	
- Mercredi :			
• ½ journée matin		4,37 €	
• ½ journée après-midi		5,50 €	
• forfait journée complète		8,18 €	
- forfait hebdomadaire (matin + soir + Mercredi) :			
• 1 enfant		24,20 €	
• 2 enfants		46,00 €	
• 3 enfants		63,14 €	
- sortie garderie (car + visite) forfait		4,12 €	
Vacances			
		Commune	Hors commune
- forfait hebdomadaire (journée complète) :		Prix de Journée forfait	Prix de Journée forfait
• 1 enfant		7,21 €	10,55 €
• 2 enfants		13,29 €	19,57 €
• 3 enfants		18,74 €	29,35 €
Un acompte de 10 € par enfant et par semaine sera réclamé à l'inscription et viendra en déduction du montant définitif. Cet acompte sera réduit de 50 % en cas d'aides attendues de la part de la CAF ou de la MSA et ne sera remboursé qu'en cas de désistement sur production d'un certificat médical justifiant l'absence de l'enfant et en cas de participations de la CAF ou de la MSA entraînant un excédent de participation			
- forfait hebdomadaire (1/2 journée) :		Prix de Journée forfait	Prix de Journée forfait
• 1 enfant		3,70 €	5,35 €
• 2 enfants		6,79 €	10,60 €
• 3 enfants		9,37 €	15,45 €
Un acompte de 5 € par enfant et par semaine sera réclamé à l'inscription et viendra en déduction du montant définitif. Cet acompte sera réduit de 50 % en cas d'aides attendues de la part de la CAF ou de la MSA et ne sera remboursé qu'en cas de désistement sur production d'un certificat médical justifiant l'absence de l'enfant et en cas de participations de la CAF ou de la MSA entraînant un excédent de participation			
La demi-journée supplémentaire		3,51 €	
Repas pour les enfants du centre de loisirs		01/01/2011	
Domiciliés sur la commune		3,12 €	
hors commune		4,38 €	
Adultes		5,15 €	
A titre de réciprocité et à défaut de délibération contraire, les enfants de CLSH extérieurs à Montoire se verront facturés le tarif appliqué aux enfants de Montoire.			
Halte-garderie		01/01/2011	
Non-allocataires d'un régime conventionné		0,98 €	
hors communes		0,52 €	
Inscription occasionnelle		1,75 €	
SPANC (pour la seule commune chef-lieu de Montoire hors St-Quentin)*		01/01/2011	
Contrôle de la conception et de l'implantation d'une installation		95,00 €	
Contrôle de bonne exécution des travaux		95,00 €	
Contrôle de l'installation lors des ventes		160,00 €	

*le SPANC sur la commune associée de St-Quentin-les-Trô est de compétence syndicale (Syndicat de trô- St-Quentin-St-Jacques-Sougé)